CC Drôme Sud Provence (Siren : 200042901)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Pierrelatte
Arrondissement	Nyons
Département	Drôme
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. JEAN MICHEL CATELINOIS

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	3 rue Jean CHARCOT
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	26700 PIERRELATTE
Téléphone	04 75 96 63 02
Fax	04 75 96 77 73
Courriel	secretariat@ccdsp.fr
Site internet	www.ccdromesudprovence.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	43 837
Densité moyenne	151,51

Périmètre

Nombre total de communes membres : 14

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
26	Bouchet (212600548)	1 566
26	Clansayes (212600936)	544
26	Donzère (212601165)	6 023
26	La Baume-de-Transit (212600332)	943
26	La Garde-Adhémar (212601389)	1 149
26	Les Granges-Gontardes (212601454)	684
26	Malataverne (212601694)	2 224
26	Pierrelatte (212602353)	13 769
26	Rochegude (212602759)	1 686
26	Saint-Paul-Trois-Châteaux (212603245)	9 172
26	Saint-Restitut (212603260)	1 490
26	Solérieux (212603427)	325
26	Suze-la-Rousse (212603450)	2 210
26	Tulette (212603575)	2 052

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 19

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) *Accompagnement et conseil aux communes membres dans l'élaboration et le suivi de leurs schémas directeur de distribution d'eau potable.*
- Assainissement collectif *Accompagnement et conseil aux communes membres dans l'élaboration d'un schéma de coordination des réseaux d'assainissement collectif.*
- Assainissement non collectif *Mise en place et gestion d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) pour l'ensemble des communes.*
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales

Gestion intégrée de la ressource en eau, des milieux aquatiques et de la prévention des risques d'inondation au travers des missions visant : - l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins ou dans un système aquifère correspondant à une unité hydrographique incluant également la prévention des inondations ; - la mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques.
Sanitaires et social
- Action sociale *La CC met en oeuvre des actions en direction de la jeunesse. Dans ce cadre, elle exerce un rôle : - de coordination en matière d'accueil, de conseil, d'orientation et d'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire dans leurs démarches d'insertion professionnelle et sociale, par l'intermédiaire de la signature de conventions d'objectifs et de moyens avec les missions locales Drôme Provençale et Portes de Provence ; - de soutien financier de ces deux structures présentes sur le territoire communautaire par l'octroi d'un subventionnement annuel ; - de partenaire privilégié aux côtés des organismes situés sur le territoire de la CC DSP et en charge des problématiques liées à l'insertion professionnelle et sociale comme les CCAS, les diverses associations locales (AFI Centre social et ANCRE) ainsi que les organismes de formation.*
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) *SCoT : élaboration, suivi, évaluation, modification, révision.*
- Schéma de secteur
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme *Cf compétence obligatoire " Développement économique "*
Autres
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) *- Etablissement, exploitation et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques dans les conditions prévues par la loi ; - Réalisation de toute prestation, acquisition ou travaux nécessaires au développement de ces infrastructures et réseaux ; - Gestion des services correspondant à ces infrastructures et réseaux ; - Passation de tout contrat nécessaire à l'exercice de ces activités ; - Organisation de l'expertise financière, technique et juridique de toute question intéressant la réalisation, l'exploitation et la mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques.*
- NTIC (Internet, câble...)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public *La CC assure la gestion du point d'information médiation multi-services (PIMMS) situé sur la commune de Donzère : Il s'agit d'un espace hybride permettant à l'ensemble des habitants d'accéder à un service de proximité et/ou de bénéficier d'un accompagnement administratif sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne, en un lieu unique. La diversité des partenaires associés, publics ou privés, participe à ce service d'information et d'accompagnement. Au titre de cette compétence, la CC établit une convention cadre définissant les services rendus aux usagers, la zone dans laquelle la maison de services au public exerce son activité, les missions qui y sont assurées et les prestations qu'elle veut délivrer. La création de nouvelles MSAP relève de la compétence de la CC.*
- Autres *- Mise en place et gestion d'un SIG (Système d'Information Géographique)*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
26	Ardèche Drôme Numérique (ADN) (200008027)	SM ouvert	855 730
26	SYNDICAT MIXTE D'EYGUES EN AYGUES (200091718)	SM fermé	70 492
26	Syndicat des Portes de Provence (SYPP) (252602552)	SM fermé	211 082
26	Syndicat d'aménagement du bassin de la Berre, de la Vence et de leurs affluents (200079861)	SM fermé	13 368
84	SM du bassin versant du Lez (SMBVL) (258403005)	SM fermé	52 544
26	SM du bassin du Roubion et du Jabron (252602453)	SM fermé	80 733
26	SM Rhône Provence Baronnies (200087393)	SM fermé	235 342

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2022 - millésimée 2019)